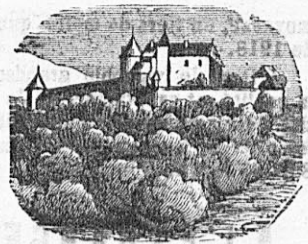




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—  
 . . . 6 mois » 2 50  
 Etranger . . 1 an » 9 50  
 . . . 6 mois » 5 50  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9<sup>47</sup> (dim. j. f. 9<sup>01</sup>) 3<sup>30</sup> 8<sup>07</sup>. BULLE, dép. 5<sup>50</sup> (5<sup>45</sup>) 1<sup>40</sup> 6<sup>20</sup>

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

## Au Grand Conseil.

Le Grand Conseil adopte la loi organique des établissements de Marsens et d'Humilimont, loi qui reproduit la plupart des dispositions anciennes. Les compétences de la commission de Marsens sont étendues et le nombre des membres de cette commission est porté à neuf afin de permettre que chaque district soit représenté.

Le projet prévoyait que les malades seraient traités avec la plus grande humanité et « que les moyens de coercition seraient tolérés seulement à la dernière extrémité ». Sur la proposition de M. Barisch, appuyée par MM. Gucknecht et Clément, cette dernière partie de la disposition précitée est seule maintenue.

**Revision constitutionnelle.** — M. Bartsch fait constater que la commission chargée d'étudier la question de la revision constitutionnelle ne s'est pas encore réunie. Et cependant, si l'on veut que cette revision puisse être appliquée aux prochaines élections au Grand Conseil, il est nécessaire qu'elle soit portée à l'ordre du jour de la session de novembre.

M. Perrier déclare que le Conseil d'Etat est dessaisi de la question et que la commission est chargée de préparer le travail du législateur.

M. Robert Weck, président de la commission, croit que celle-ci sera prête pour la session de novembre, pour quoi M. Bartsch se déclare satisfait.

**Baisse de la natalité.** — M. Clément développe une interpellation demandant quelles mesures le Conseil d'Etat compte prendre pour remédier à la baisse de la natalité dans le canton, baisse qui s'est manifestée par une diminution de 200 naissances dans la seule ville de Fribourg.

M. Perrier répond que le Conseil d'Etat recherchera les causes de cette diminution des natalités, mais que cette diminution n'est pas encore aussi inquiétante qu'on l'a représentée.

**Réd.** — Une cause de la baisse de la natalité réside dans l'augmentation des charges publiques. Si le Grand Conseil avait adopté l'exonération de 500 francs par enfant pour l'impôt sur le revenu, il aurait fait davantage pour remédier à la situation que toutes les interpellations.)

**Emprunt de douze millions.** — Nous avons vu que l'emprunt de douze millions projeté par le Conseil d'Etat sera émis au-dessous du pair, par tranches de quelques millions (la première tranche sera probablement de quatre millions) avec intérêt au cinq pour cent. Cette émission aura lieu

dans le canton seulement. Elle est destinée en premier lieu à assurer le service de remboursement périodique de nos grands emprunts dont le total ascende à 90 millions et qui exigeront environ un million par an à partir de 1920. Depuis 1907, le Grand Conseil a voté pour 2 millions 300 mille francs de crédits extraordinaires. Les déficits annuels ont atteint 4,200,000 francs et le service des emprunts a absorbé quatre millions et demi.

La Banque de l'Etat a avancé cinq millions à la caisse de l'Etat ; mais si l'on veut que cet établissement puisse continuer à rendre au pays tous les services qu'elle doit lui rendre, il est nécessaire de ne pas l'anémier et la priver des ressources nécessaires.

L'exposé du projet de décret est salué par les applaudissements de la députation. La question sera reprise dans une autre séance.

**Pont de Pérolles.** — Le décret ordonnant la construction du pont de Pérolles donne lieu à un important débat auquel prennent part un grand nombre de députés qui tous s'inspirent de l'avenir économique du pays et du souci de la sécurité publique.

M. Delatena demande que l'on se préoccupe de la construction du Bulle-Fribourg à voie normale.

M. Bariswyl est satisfait de la réalisation du projet du pont de Pérolles ; mais il voudrait que l'on construise également le pont de Zœringen qui donne une légitime satisfaction aux vœux de la ville de Fribourg.

M. Paul Morard revient sur la question de la voie normale Bulle-Fribourg ; il espère que le gouvernement s'inspire d'une large politique économique.

M. Blanc estime que la Gruyère n'a pas eu plus qu'une part des subventions cantonales ; elle a dû longtemps prendre patience. Aujourd'hui elle souhaite la construction de deux ponts qui donnera satisfaction à la Singine, à la Rive droite et à la ville de Fribourg.

M. Antoine Morard parle également de la construction de la voie normale par le trajet le plus court.

M. Barstch constate qu'aucun des orateurs n'est opposé à l'entrée en matière et que le point de vue de la commission qu'il préside rencontre l'assentiment général.

M. Buchs, directeur des Travaux publics, déclare que le gouvernement ne perd pas de vue la question de la Directe Fribourg-Bulle, qui sera un prolongement du Fribourg-Morat-Anet.

Il ajoute que les études du pont de Zœringen et de la ligne de la Singine exigeront plus de cinq à six mois, de sorte que le gouvernement ne peut pas assumer un mandat impératif.

Le projet de décret est voté à l'unanimité des députés présents.

## NOUVELLES SUISSES

La neutralité suisse et le nouveau régime des zones.

Un message du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a approuvé, sous réserve de quelques modifications rédactionnelles, le message relatif à la neutralité de la Savoie et soumet à l'Assemblée fédérale les propositions suivantes :

L'accord intervenu entre le Conseil fédéral et le gouvernement français, à teneur de l'article 435 du traité de paix, du 28 juin 1919, entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne établissant :

1. La reconnaissance de la neutralité perpétuelle de la Suisse par tous les signataires du traité de paix susmentionné du 28 juin 1919, telle qu'elle est envisagée notamment dans l'acte du 20 novembre 1815 ;

2. La reconnaissance de la neutralité de la Suisse, comme un des engagements internationaux destinés à assurer le maintien de la paix, dans le sens de l'article 21 du pacte de la Société des Nations ;

3. L'abrogation de la neutralisation de la Savoie du nord ;

4. Le désintéressement des puissances signataires des traités de 1815, relativement aux accords à intervenir entre le gouvernement fédéral et le gouvernement français pour le règlement du régime futur des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gev ;

Est approuvé sous les réserves formulées par le Conseil fédéral dans sa note du 5 mai 1919 au gouvernement français.

Le Conseil fédéral a arrêté mardi le texte d'une note destinée à l'ambassade de France, sur la question des zones : « Le Conseil fédéral se déclare prêt à traiter sur une base de réciprocité, d'après laquelle les produits pourront être exportés de la zone sans être soumis aux droits de douane et réciproquement pour les produits provenant de la Suisse à destination de la zone. »

## La Suisse

et la Société des Nations.

Etant donné que le délai de deux mois pour l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations commence à courir ces jours, le Conseil fédéral a décidé mardi de convoquer l'Assemblée fédérale pour lundi 10 novembre, pour discuter la question.

Le Conseil fédéral a discuté de façon approfondie la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de convoquer déjà, sur la base des pleins pouvoirs, le Conseil national nouvellement élu au lieu de l'ancien Conseil national. Il est arrivé finalement à la conclusion

unanime qu'en raison des difficultés techniques qui se présenteraient pour les commissions et du fait que l'ancien Conseil, dont le mandat expire à fin novembre, est encore compétent aux termes de la Constitution, c'est l'ancien conseil qui doit être convoqué. Le Conseil fédéral espère qu'il donnera suite au complet à cette convocation.

**Nos bolchévistes.** — On lit dans le *Vorwärts* de Bienne :

Nous arrivons donc à la conclusion que nous devons refuser de participer à un gouvernement bourgeois même s'il nous était possible d'y avoir la majorité.

Seule la dictature du prolétariat, basée sur les soviets d'ouvriers et de paysans, pourra nous mener à notre but : la réalisation du socialisme.

**Gymnastique.** — La prochaine fête fédérale de gymnastique aura lieu en 1921 ou en 1922, à Saint-Gall.

**La convention postale violée.** — La direction générale des postes s'occupera avec M. Calender de la convention postale universelle qui est violée par divers pays. Ces pays, parmi lesquels l'Allemagne, la France, l'Angleterre, relèvent leurs tarifs internationaux sans se préoccuper de la convention, qu'on pourra bientôt considérer comme nulle.

**Le comte Berchtold, à Lausanne.** — Le comte Berchtold, ancien ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, qui fut remplacé le 15 janvier 1915 par le baron Stephan Barian, est à Lausanne pour quelques jours. Il est descendu à l'hôtel Victoria.

**Genève.** — **Accidents mortels.** — Un apprenti peintre, René de Rabours, qui nettoyait des carreaux au troisième étage d'un immeuble de la rue du Rhône, a fait une chute et s'est tué.

— Henri Caillard, âgé de 18 ans, élève de la section de mécanique du Technicum, qui « varappait » au Salève, au lieu dit Le Coin, a fait une chute de 100 mètres et s'est tué.

**Bâle.** — Tué par un gendarme. — A Binningen, un agent de police a tiré sur un individu mis en état d'arrestation qui s'était enfui. Celui-ci, atteint d'une balle à la tête, fut tué sur le coup.

— Les automobiles écrasées. — Entre Pratteln et Nieder-Schönthal, une automobile a écrasé le mécanicien Hæggi. Les voyageurs de l'automobile ne se sont pas arrêtés.

**Vaud.** — Les prix de la vendange. — A Morges et dans les environs, toutes les récoltes sont vendues ou peu s'en faut : 1 fr. 10 ; quelques-unes 1 fr. 15 ; après la mise, 1 fr. 21 le litre vin logé

La récolte de 1919 produit, en

moyenne, un tiers de moins que celle de 1918.

— Dans le vignoble grandsonnois, la qualité est exceptionnelle; la quantité a été en moyenne de 220 litres au fustorier, et les prix faits varient de 83 à 85 fr. l'hectolitre.

## A L'ÉTRANGER

### Les assassins des otages munichois.

Devant le tribunal populaire de Munich a commencé lundi le deuxième procès relatif à l'assassinat des otages. Les accusés sont : le sommelier Luitpold Ebus, le journalier Rodolphe Greiner, l'ouvrier auxiliaire Aloïs Kannerstättl et le ressortissant russe Andrius Strelerko.

Les trois derniers sont inculpés d'avoir assassiné avec préméditation. Ebus est accusé de complicité dans une tentative d'assassinat. Le procureur a requis contre Greiner, Kannerstättl et Strelerko la peine de mort et contre Ebus quinze années de maison de correction.

### Le blocus.

On mande de Stockholm à l'*Echo de Paris* que le blocus de l'Allemagne a commencé vendredi. Les bâtiments alliés ont arrêté trois vapeurs allemands allant à Dantzig et à Stettin et les ont conduits à Reval.

### L'armée allemande.

L'envoyé spécial du *Temps* à Berlin écrit :

Le ministre Noske avoue un effectif de 400.000 hommes. Ajoutez-y les formations auxiliaires : *Polizei truppen*, *Sicherheits polizei*, *Einwohnerwehr*, qui émergent aux ministères de l'intérieur des différents Etats, ainsi qu'aux budgets communaux des villes allemandes, et vous obtiendrez un chiffre de totaux considérable pour une nation vaincue, qu'on prétend désarmer et forcer à réparer les épouvantables ruines qu'elle a causées. Cette *Reichswehr*, avec ses vingt commandements stationnés dans les régions des anciens corps d'armée, a pour chefs les généraux les plus fameux de l'ancien régime; parmi eux on compte de nombreux aides de camp de Guillaume II. (Ici le correspondant cite quatorze généraux de cette catégorie.) Vous ne trouvez parmi ces chefs de corps que quatre roturiers : les généraux Mæker (IV<sup>e</sup>) Weber (VI<sup>e</sup>), et Lequis (VIII<sup>e</sup>), anciens commandants des pionniers, et Haas, ancien colonel du 124<sup>m</sup> régiment d'infanterie. Ces généraux ont pris possession de leurs commandements le 1<sup>er</sup> octobre.

On peut compter sur la *Reichswehr*, ainsi que sur l'*Einwohnerwehr* composées de 90 % de réactionnaires et commandées par des officiers monarchistes. L'*Einwohnerwehr* est armée et équipée. Les chefs, dans les campagnes, ont des dépôts d'armes. Chaque soldat a deux fusils et des revolvers, ainsi que des munitions et des grenades en abondance. On évoque les souvenirs de 1813 et on espère que bientôt l'armée de von der Goltz donnera le signal de la libération.

### Suppression des trains le dimanche en Allemagne.

La direction générale des chemins de fer badois a communiqué au Conseil d'Etat que les administrations des chemins de fer allemands ont décidé, par suite des difficultés extraordinaires dans l'approvisionnement en charbon, de supprimer provisoirement le trafic complet des voyageurs le dimanche et les jours fériés. Cette mesure entrera en vigueur très prochainement.

### L'affaire Caillaux.

Selon les journaux, M. Antonin Du-

bust aurait fixé le 23 octobre comme date de la convocation du Sénat en Haute-Cour de justice, qui aura à se prononcer sur la date des débats. Si ceux-ci étaient renvoyés après les élections législatives, la question se poserait de savoir si M. Caillaux serait, selon son désir, autorisé à faire acte de candidat.

### Extraordinaire vitesse.

L'aviateur Deromanet avec un appareil inscrit pour la coupe Deutsch a atteint sur une petite distance la vitesse de 305 km. à l'heure.

## CANTON DE FRIBOURG

**Assemblée électorale à Châtel St.-Denis.** — Dimanche prochain, 19 octobre, à 3 h. de l'après-midi, aura lieu au local du Cercle radical démocratique de la Veveyse, à Châtel, une conférence donnée par M. le conseiller national CAILLER, au sujet des votations fédérales du 26 octobre prochain pour le renouvellement du Conseil national.

**Incendie.** — Lundi, vers 1 h. 1/2 du matin, un incendie a éclaté à Fribourg, à la Planche inférieure, au rez-de-chaussée d'une maison habitée par les familles Thomet, Luthy et Portmann, maison appartenant à Mme veuve Roux, boucher. Le feu a pris dans la cuisine de Mme Portmann, on ne sait pas encore dans quelles circonstances, et s'est propagé avec une grande rapidité. Mme Portmann a été brûlée au visage et au cou; elle serait peut-être restée dans les flammes, si un courageux sauveteur, M. Martin Brulhart, n'avait réussi à l'emporter hors de l'immeuble en feu. Mme P. a été conduite à l'hôpital des Bourgeois où elle a succombé.

Les trois locataires de la maison incendiée ont perdu presque tout leur mobilier.

### Une fâcheuse coutume.

A Sales (Sarine), on célébrait trois mariages et quelques jeunes gens voulurent faire parler la poudre en l'honneur des deux époux. Mal leur en prit. A l'une des premières décharges du mortier, le servant de la pièce, le jeune Albert Barras, eut la main droite labourée par une explosion. Le pouce fut presque arraché.

### Accident d'automobile.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un peu avant minuit, une automobile, conduite par M. Spinetti, à Avenches, a heurté, entre Dompierre et Dondidier, un citoyen de cette dernière localité, nommé Célestin Chardonnens, qui devait être couché sur la route. Relevés immédiatement, la victime expira deux heures plus tard.

On assure que l'automobiliste marchait à une allure modérée.

## GRUYÈRE

### Assemblée électorale.

*Jeudi soir prochain, à 8 heures, aura lieu dans les locaux du Cercle des Arts et Métiers, à Bulle, une assemblée des électeurs libéraux, radicaux et ouvriers. Nous aurons le plaisir d'entendre des orateurs qui ont donné leurs preuves et qui feront ressortir l'importance de la votation du 26 octobre, et les conséquences que ces élections auront sur l'avenir politique, économique et social de la Suisse.*

Tous les électeurs de la ville et des environs sont donc invités à y assister.

**Fièvre aphteuse.** — L'épidémie prend, hélas ! toujours plus d'extension. Des nouveaux cas ont été dé-

couverts, qui ont nécessité des mesures plus rigoureuses de la part du gouvernement.

A Grandvillard et à Epagny, les bêtes malades ont été abattues par des équipes de bouchers et expédiées par camion et chemin de fer.

Toutes les communes de la Gruyère sont mises sous séquestre.

De nouveaux foyers ont été constatés à Broc, Morlon, Albeuve et Valruz.

Vu l'extension considérable prise par la fièvre aphteuse dans la Gruyère, le Conseil d'Etat a décidé jeudi matin de lever une compagnie de landsturm pour assurer le service de police dans toutes les localités infectées.

Toutes les communes de la Gruyère sont dès aujourd'hui sous séquestre. Le bétail ne doit donc plus sortir des écuries, sous aucun prétexte, ni être déplacé sans une autorisation écrite de la Préfecture.

**Foire d'octobre.** — Peut-on parler de foire lorsqu'aucune tête de bétail n'a été présentée à Bulle? Le fait est que, en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse, la foire au bétail a été supprimée. L'affluence au marché a été, de ce fait, presque nulle. La consternation due à la triste nouvelle de l'épidémie n'était certes pas un stimulant à l'animation.

**Poste fédérale.** — En suite de l'inauguration d'un service d'autobus entre Bulle et Farvagny, la dernière poste fédérale encore en service dans notre chef-lieu a disparu. Mardi dernier, elle faisait sa dernière course. A cette occasion, la voiture était décorée de fleurs; nos postiers en ont pris des photographies et se sont consolés de sa prochaine disparition par une joyeuse agape.

**Employés fidèles.** — L'année dernière, trois employés de la Société électrique de Bulle, MM. Cyprien et Marcellin Cosandey, à Charmey, et Gaudens Mora, à Bulle, au service de la Société depuis sa fondation, soit depuis 25 ans, étaient invités à participer à l'assemblée annuelle de l'Union des Centrales suisses, à Montreux.

L'épidémie de grippe ayant empêché cette fête, celle-ci eut lieu cette année, samedi, dimanche et lundi.

A l'assemblée du samedi soir, les trois jubilaires, avec une vingtaine de leurs camarades d'autres centrales, reçurent, avec les félicitations méritées par leur fidélité, un superbe diplôme d'honneur.

**Pro Juventute.** — Les Oeuvres suisses de prévoyance en faveur de la jeunesse, soit l'Association suisse pour la protection de l'enfant et de la femme, soit la Fondation Pro Juventute, viennent de fusionner. L'œuvre issue de cette fusion, et dont M. le Conseiller fédéral Calonder a accepté la présidence, conservera le caractère d'une fondation et le nom de Pro Juventute.

La Fondation Pro Juventute reprend encore à son compte l'œuvre créée en 1917 sous le nom d'Assistance aux enfants suisses nécessiteux et malades qu'elle transformera en un Office central suisse pour l'âge scolaire. En outre, d'accord avec différentes œuvres s'occupant de la jeunesse libérée des écoles, la Fondation créera un deuxième Office central suisse destiné spécialement à l'adolescence.

**La ristourne de lait.** — La plus grande partie des consommateurs se sont inscrits en vue d'obtenir la ristourne du lait. Mais par un sentiment de délicatesse qui leur fait honneur, un certain nombre d'entre eux ont fait abandon de cette ristourne en faveur

d'œuvres locales, particulièrement en faveur de l'Hospice bourgeois.

Il est cependant regrettable que ce beau geste n'ait pas été imité par tous les consommateurs à qui leur situation de fortune l'aurait permis.

Ceux qui l'ont fait n'en méritent que mieux d'en être félicités et remerciés.

**Fromage sans carte.** — A partir du 1<sup>er</sup> novembre 1919, les fromages mi-gras pourront être vendus sans carte. Seuls les fromages gras et 3/4 gras continueront à n'être vendus que contre coupons de la carte de fromage. La production estivale de cette qualité n'a malheureusement pas été suffisante pour rendre possible la suppression totale du rationnement. Dorénavant, chaque personne âgée de plus de deux ans, à l'exception des producteurs consommateurs, recevra une carte permettant l'achat de fromage gras.

### Contre la fièvre aphteuse.

#### Ce que dit un savant agronome.

M. de Mely, savant français, propriétaire important et éleveur expert, a envoyé, l'an dernier, à l'Académie des sciences de Paris, la communication suivante :

« Au moment où la fièvre aphteuse fait dans notre cheptel de cruels ravages, l'Académie voudra bien me pardonner de venir lui parler de nouveau de la communication que je lui ai faite en août 1911, lors de la dernière épidémie zootie.

» D'après les accidents consécutifs des lésions du tube digestif des bœufiers, j'avais pensé que nous nous trouvions en présence d'une fermentation, et j'ai soigné mes animaux comme on soigne les hommes, avec de la levure de bière fraîche. Je leur ai fait boire pendant quatre jours, chaque matin et chaque soir, 250 grammes, soit 500 grammes par jour, de levure délayée dans un litre d'eau; ils prennent le remède avec avidité. J'ai obtenu des résultats surprenants. Non seulement les aphtes de la bouche se sont cicatrisés au bout de 24 heures, mais à plusieurs il est sorti entre les ergots un germe blanc dur comme un tuyau de plume d'oie : ce fut la fin rapide du mal des pieds si inquiétant, rebelle à tous les traitements. Cette année, la levure fraîche est pour ainsi dire introuvable.

« J'ai alors essayé la levure sèche; chaque matin et chaque soir, j'ai fait dans un litre d'eau tiède, une solution de 15 grammes de sucre et 50 grammes de levure sèche, préparée 2 heures avant de la faire prendre, au coin du feu, de façon à revivifier la levure. J'ai obtenu les mêmes résultats qu'en 1911 avec la levure fraîche. Aucune de mes bêtes n'a perdu son lait, aucune n'a été malade plus de quatre jours. Elles n'ont nullement déprimé. Assurément, la composition chimique de la levure, qui contient de la peptone et de l'acide phosphorique, leur a fourni un élément rapide de reconstitution. »

## Jeune homme

honnête et travailleur

### trouverait place

stable dans magasin de la place. S'adresser sous chiffre P 2291 B, à Publicitas S. A., Bulle.

## 2 chevaux

en bon état et francs

### à vendre

chez REMY, voiturier, Bulle.

### A louer

à Broc, une jolie

chambre non meublée.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2282 B.

# TOFFEL & CASTELLA

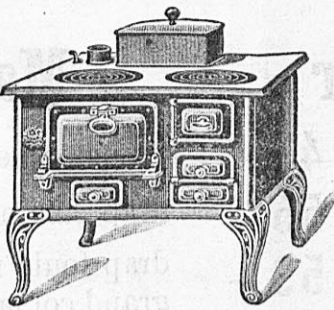
Fers - Quincaillerie - Combustibles.



Grand choix de  
**Fourneaux  
catelles**

Buanderies  
**POTAGERS**  
à 2, 3 et 4 trous.

Modèles spéciaux  
pour la campagne.



**Nouveaux prix très réduits.**



PRODUIT  
SUISSE

VIN

Pepto-quin

KATZ

Ferrugineux

Contre l'anémie et pour convalescents  
Dans toutes les Pharmacies.

## Vente et location d'immeubles.

Le samedi 25 octobre courant, à l'Hôtel du Cheval-Blanc à Bulle, à une heure de l'après-midi, il sera exposé en vente aux enchères publiques les montagnes au registre foncier de Charmey du Plan du Mont dessus et dessous de la Campagne, comprenant pâturage d'un tanage de la contenance de 67 hect. 78 ares 96 m., soit 114 poses 114 perches, du Croset derrière, pâturage de 17990 mètres, soit 132 poses 310 perches, propriétés peu-ées de bois de toute grandeur et des Morthveys, estivage improductif de 114 hect., 97 ares 50 cent., soit 319 poses 156 perches.

En cas de non adjudication, ces immeubles seront immédiatement exposés en location pour trois ans aux conditions qui seront lues avant les mises avec le domaine de Praz Cortet, Chesalle et le Flon de la contenance de 7 hect. 21 poses, ainsi que la gîte de Bataille, celle de Flamont-dessus et du Ganet d'avant, au registre foncier des communes de Broc, Châtel s/ Montsalvens et Charmey.

Un homme sera à disposition les samedis 11 et 18 octobre, pour visiter les montagnes.

ANDREY notaire, Bulle.

## Vente d'immeubles.

Par suite de décès, l'hoirie de M. Jules Corboz, à Romont, a à vendre de gré à gré, les immeubles suivants qu'elle possède en cette ville:

1. Café du Commerce et dépendances, comprenant bâtiment situé au centre de la Grand'rue, café jouissant d'une ancienne clientèle, dépendances, jardin et atelier de menuiserie;

2. Villa avec grand jardin et verger, située à proximité immédiate de la ville;

3. Hôtel de la Fleur-de-Lys, à l'entrée de la ville, avec écurie et jardin;

4. Remise-Magasin pouvant servir d'entrepôt, magasin à fromage ou pour autre but industriel.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser au notaire soussigné.

Romont le 14 octobre 1919.

Ch. BOSSON, notaire.

## PROPRIÉTÉ A VENDRE

Le soussigné mettra en vente en mises publiques, pour cause de décès, le lundi 20 octobre courant, dès 2 heures après midi, au Lion d'Or, à Avry-dev.-Pont, sa propriété située à Avry, comprenant une maison d'habitation avec grange, écurie, remise et 2 poses de terre.

Alphonse NICOLET.

## Cinéma Lux

Dimanche 19 octobre  
Matinée 3 h. Soirée 8 h.  
Programme extraordinaire.

Châteaux historiques.

### GINETTE

ravissante comédie, 3 actes.

La vie telle qu'elle est

### La Déserteuse

drame très émouvant  
en 4 parties.

Fou rire — Fou-rire

Zigoto monte en l'air.

## A VENDRE

une certaine quantité de

### choux

à un prix très avantageux.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2310 B.

Dimanche 19 octobre

### RECROTZON

à la Croix-Blanche  
VUADENS

Invitation cordiale.

B. MOURA.

### SCIURE

à vendre

à 5 fr. la caisse et 20 cent. le sac, au chantier CASTELLA & GEX, Bulle.

## A VENDRE

5 à 6000 pieds de

### foin et regain

à consommer sur place.

S'adresser à M. Emile Buchs à Marsens.

La personne qui aurait

### trouvé

dans l'après-midi du samedi 11 octobre, à Bulle ou dans le train Bulle Broc un

### pardessus noir

portant les initiales L. M. est priée de le rapporter contre récompense à M. Louis Mossu, à Broc.

## On achète

### Pommes

### et Poires

pour distillation au prix du jour.

Distillerie Jules Blanc, à BULLE.

## Hôtel de Ville, Bulle.

DIMANCHE 19 OCTOBRE 1919, à 8 h. 30 du soir

# CONCERT

donné par

Mlle J. L. ROUILLY, contralto

au piano : M. Paul MICHE,

professeur au conservatoire de Genève.

Billets en vente au prix de 2.—, 1.50 et 1 fr., à l'Hôtel de Ville et chez M. Margot, parfumeur.

## MARSENS Croix-Blanche MARSENS

Mardi 14, dimanche 19 et dimanche 26 octobre

# Représentations Théâtrales

## L'EXPIATION

par Lebardin. — Drame de chevalerie en 3 actes.

## Moille Margot à la montagne

de J. H. Blanc. — Comédie vaudoise en 2 actes.

— Costumes de la Maison KAISER —

Prix des places : Réservées, 2 fr. Premières, 1 fr. 50. Secondes 1 fr.

Les enfants ne paient que 80 ct. en secondes. Ils ne sont admis le soir qu'accompagnés des parents.

Bureau : 2 h. et 7 h. 1/2

Rideau : 2 h. 1/2 et 8 h.



POUR LA  
CHAUSURE  
N'EMPLOYEZ  
QUE LE  
CONGO

## Vente de bois par soumission.

La Commune de BOTE-RENS offre à vendre par voie de soumission :

1. 120 m<sup>3</sup> sapin en billons, carrons et bois de construction ;
2. 15 m<sup>3</sup> foyard ; le tout situé en dessous du village. Exploitation facile.

Les soumissions seront déposées auprès de M. le Syndic jusqu'au jeudi 23 octobre, à 6 h. du soir. Pour voir les bois, le forestier communal sera à la disposition des amateurs, lundi, 20 octobre, dès 10 heures du matin.

Par ordre :

Le Secrétaire communal

A vendre un

### lit d'enfant

en fer, en bon état.

S'adresser, maison Vial, rue du Moléson, Bulle.

## A vendre

### une bonne jument

à deux mains, à choisir sur deux de 6 et 7 ans.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle sous P 2220 B.

## Kirsch pur

20° à fr. 6.— le litre, envoi contre remboursement depuis 5 litres  
W. Ruegger, distillerie Hergiswil (Nidwald).

## On demande

dans un restaurant de la Haute-Gruyère

### UNE FILLE

pour la cuisine.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2243 B.

## Chevaux

pour l'abatage

et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par

L. GENOUD, Cercle Catholique, BULLE.

## Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 12 octobre

### Pharmacie STREBEL

La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine.

## Apprentie tailleuse

pour hommes est demandée de suite chez M<sup>me</sup> Maria Michel, sur les Monts, RiAZ.

## On demande

une jeune fille

pour aider au ménage et garder les enfants.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2312 B.

Dimanche 19 octobre

### Recrotzon

à la Croix-Blanche  
HAUTEVILLE

Invitation cordiale.

Le tenancier.

Nous venons de recevoir plusieurs wagons de belles pommes

### de conserves

fortes, à 15, 18 et 22 cent., des douces se conservant très bien, à 15 et des

### poires de conserve

à 18 cent. le kilo. Profitez des prix avantageux.

Se recommande,

Société coop. de Consommation «La Prévoyance»

BULLE

## Une brebis

noire étoilée s'est égarée mercredi depuis Mariens.

Prière d'en aviser, contre récompense, le propriétaire Jules Gapany, à Marsens.

## VENTE de BOIS

Samedi 18 octobre prochain, la Commune de La Tour de Tréme exposera en vente par voie de mises publiques: 5000 fagots et quelques numéros de bois sec ou déperissant dans ses forêts des Villieux et de la Mossetaz.

Rendez-vous des miseurs avec sac garni, à 10 heures aux Villieux et à 2 heures à la Mossetaz. La Tour, le 8 octobre 1919.

Le Conseil communal.

# Automne - Hiver 1919

## Manteaux d'Hiver

noir avec ceinture et poches	49.--
grand col, ceinture à nouer, poches	55.--
noir, marine, gris, g <sup>1</sup> col et ceinture	59.--
marine, grand col, poches, ceinture, garniture fantaisie	65.--
drap fantaisie, grand col, ceinture et poches	79.--
cheviotte, vert, beige, aubergine	79.--
drap souple, marin, gar. boutons nacre	89.--
cheviotte marine, garniture caracul	98.--
grand col et parements caracul	110.--
cheviotte noire, garniture caracul	115.--
beau drap noir, grand col et parements caracul	125.--

## Manteaux d'Hiver

tissus anglais, jolie forme	125.-
drap cuir noir	145.-
drap foulé marine, noir, gris, grenat, grand col fantaisie, garniture boutons	150.-
drap cuir noir, grand col, garniture piqûres et boutons	165.-
drap anglais, façon nouvelle	175.-
velours de laine, marine et brun, doublé soie, jolie forme	198.-
astrakan laine, marine, noir, gris, violet, dernière nouveauté	195.-
velours de laine, grand col avec piqûres, garniture boutons	225.-
velours de laine, forme kimono, haute nouveauté	225.-
	et 245.-

**JUPES serge noire et marine, bonnes qualités 37.50, 34.50, 32.50**

## BONNETERIE, LINGERIE, GANTS, BAS

### MERCERIE

Fil à la machine, marque suisse « Silberstern » N <sup>os</sup> 24 à 70, la bobine	.65
Fil anglais, Brocks, Coats, la bobine	.90
Coton écreu, les 50 gr.	.75
Coton vigogne, couleur	.85
Coton noir, N <sup>os</sup> 20, 24, 30, beau brillant, 1.65, 1.60, 1.45, 1.25	1.25

### LAINES

Laine de Schaffhouse N <sup>o</sup> 10, attache jaune les 50 gr.	1.75
Laine de Schaffhouse N <sup>o</sup> 12, attache rouge les 50 gr.	1.95
Laine de Schaffhouse N <sup>o</sup> 14, attache verte les 50 gr.	2.10
Laine « Electa », noire, marron, beige, chamois, grise, les 50 gr.	2.50
Laine anglaise les 50 gr.	1.45

Société anonyme des Grands Magasins

# GROSCH & GREIFF, VEVEY

Ne manquez pas cette offre avantageuse!



### PENDEULETTES WOLTER-MOERI

- Garanties 3 ans.
- N<sup>o</sup> 290 Pendulette, en bois sculpté, hauteur 18 cm., bon mouvement Fr. 2.75
  - N<sup>o</sup> 508 Pendulette, très belle sculpture, comme gravure ci-contre, très bon mouvement Fr. 4.75
  - N<sup>o</sup> 704 Pendulette, sculpture riche et soignée, hauteur 22 cm., excellent mouvement Fr. 6.--
  - N<sup>o</sup> 56. Pendulette très belle sculpture, avec tête de cerf, bon mouvement, Fr. 9.--

### Réveils de précision Wolter-Moeri

- Garantis par écrit 3 ans
- N<sup>o</sup> 244. Réveil avec très bon mouvement, boîte nickelée, hauteur 20 cm., Fr. 9.50
- Envoi contre remboursement. — Echange admis. — CATALOGUE ILLUSTRÉ de montres, chaînes, bijouterie, régulateurs et réveils sur demande gratis et franco.

### C. WOLTER-MOERI

Fabrique d'horlogerie  
LA CHAUX-DE-FONDS

## PAYSANS!

Faites des provisions pour votre bétail.

J'offre : Semoule de Maïs (polenta) spécialement pour l'engraissement des porcs.

Farines de maïs (jaune) et son de maïs, excellents fourrages pour vaches et génisses.

Demandez prix et échantillons à Constant Bossy, Minoterie, à Corcelles, près Payerne.

## Scories Thomas

grandes quantités de tous dosages, disponibles dès ce jour chez  
E. GLASSON & Co, BULLE.

## Location de domaine

Le soussigné expose en location, par voie de soumission, le domaine qu'il possède à ECHARLENS près de l'Eglise, de la contenance de 26 poses de terrain de 1<sup>re</sup> qualité et de rapport, ferme indépendante avec toutes les commodités. Pour voir les immeubles et les conditions, le propriétaire est en tout temps à la disposition des intéressés. Les soumissions seront reçues jusqu'au samedi 25 octobre.

Echarlens, le 9 octobre 1919.

GREMAUD PIERRE, Vins.



### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 2.  
          . . . 6 mois . . . 1.  
Étranger . . . 1 an . . . 3.  
          . . . 6 mois . . . 1.50.  
          payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

### Election au Conseil du 26 octobre

Liste

Libérale-Radicale-Démocratique

Hermann Liechti, com.

Hermann Liechti, com.

Alexandre Cailler, com.

Alexandre Cailler, com.

Emile Gross, avocat.

Alex. Pilloud, nég., Cl.

Marc Pochon, agricul.

## Tous aux

On a prétendu qu'elle provoquait l'écarté des partis politiques. Les socialistes, chez nous du moins, qu'il n'en est rien.

En effet, que voyez-vous de cette lutte qui se prépare et qui a commencé déjà? Une lutte pour le capital et le travail, pour les conservateurs et votes, pour le parti Social et conservateur, pour le parti radical et socialiste. Il y a bien, il est vrai, une minorité des travailleurs qui se souviennent que c'est à cette dissiidence qu'ils ont représenté dans un grand parti des ouvriers.

En fait, durant tout ce temps, ils ont fait noblement tout leur devoir, eux qui aiment l'égal de toutes les âmes, qui ont fort bien su se servir de l'arme de la propagande de l'action. L'homme qui peut le faire, il le fait. Il se souviennent que c'est à cette dissiidence qu'ils ont représenté dans un grand parti des ouvriers.

En fait, durant tout ce temps, ils ont fait noblement tout leur devoir, eux qui aiment l'égal de toutes les âmes, qui ont fort bien su se servir de l'arme de la propagande de l'action. L'homme qui peut le faire, il le fait. Il se souviennent que c'est à cette dissiidence qu'ils ont représenté dans un grand parti des ouvriers.

En fait, durant tout ce temps, ils ont fait noblement tout leur devoir, eux qui aiment l'égal de toutes les âmes, qui ont fort bien su se servir de l'arme de la propagande de l'action. L'homme qui peut le faire, il le fait. Il se souviennent que c'est à cette dissiidence qu'ils ont représenté dans un grand parti des ouvriers.

En fait, durant tout ce temps, ils ont fait noblement tout leur devoir, eux qui aiment l'égal de toutes les âmes, qui ont fort bien su se servir de l'arme de la propagande de l'action. L'homme qui peut le faire, il le fait. Il se souviennent que c'est à cette dissiidence qu'ils ont représenté dans un grand parti des ouvriers.

En fait, durant tout ce temps, ils ont fait noblement tout leur devoir, eux qui aiment l'égal de toutes les âmes, qui ont fort bien su se servir de l'arme de la propagande de l'action. L'homme qui peut le faire, il le fait. Il se souviennent que c'est à cette dissiidence qu'ils ont représenté dans un grand parti des ouvriers.